



EXCEPTIONNEL !

Nantes, le Mardi 23 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

APF – Les adhérents de l'APF de toute la France à Nantes, le samedi 27 juin 2015, pour exiger le respect des Droits et des Libertés fondamentales pour une société inclusive et solidaire

De 10H à 17H, au Parc des Expositions de Nantes

Précarité, exclusion, discrimination, inégalités, intolérance... ne sont pas que des mots, mais bien des réalités quotidiennes et permanentes pour des centaines de milliers de personnes en situation de handicap et leurs proches, ainsi que pour des millions de nos concitoyens.

Et 5 ans après la ratification par la France de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, 10 ans après la loi « handicap » de 2005 et 40 ans après la loi « handicap » de 1975, 70 ans après la Libération et la création de la sécurité sociale, nos droits et libertés sont en régression voire inappliqués. De plus, la crise économique n'est pas opposable à l'obligation qui incombe à l'Etat de rendre effectifs les droits et libertés fondamentales sur base d'égalité avec les autres citoyens.

Les adhérents de l'APF se réuniront donc en Assemblée générale nationale samedi 27 juin au Parc des Expositions à Nantes pour exiger le respect des droits et des libertés fondamentales et définir les actions permettant la mise en œuvre de ce combat avec toutes les organisations de la société civile luttant pour le respect de ces droits et de ces libertés !

Une Assemblée générale sous le signe d'une société inclusive et solidaire

L'APF, fidèle à son plaidoyer « Construire une société ouverte à tous ! », se mobilise pour construire « une société inclusive et solidaire » :

- une société qui rend effectifs les Droits de l'Homme ;
- une société qui combat les préjugés et les discriminations sous toutes leurs formes et qui s'oppose à toute logique d'exclusion et d'injustice sociale ;
- une société qui affirme et défend la solidarité et la participation sociale de chacun, quelles que soient ses capacités et ses déficiences ;
- une société dans laquelle chacun a sa place et respecte celle des autres. « Construire une société ouverte à tous ! »

L'APF exige légitimement que l'effectivité de tous les droits et libertés fondamentales soit garantie !

L'urgence d'une accessibilité universelle

L'Assemblée générale de l'APF sera aussi l'occasion de rappeler les années de combat de l'association pour l'accessibilité universelle et les enjeux actuels autour du projet de loi de ratification de l'Ordonnance sur l'accessibilité !



Nantes est d'ailleurs est l'une des villes les plus volontaristes dans ce domaine (accès à tout pour tous), notamment avec son Conseil Nantais pour l'Accessibilité Universelle (CNAU) et son Conseil des Usagers de l'Espace Public (CUEP) sur Nantes Métropole (Nantes a été classée trois fois première et deux fois deuxième derrière Grenoble au *Baromètre APF de l'accessibilité* et seconde aux *Access City Awards* en 2013 à égalité avec Stockholm).

Pourtant, l'Ordonnance sur l'accessibilité du 26 septembre 2014 constitue un immense retour en arrière, en matière d'accessibilité du cadre bâti et des transports, alors que la France devait être accessible en 2015. Les Sénateurs viennent en outre d'adopter le projet de loi relatif à la ratification de cette Ordonnance rejetant toutes nos propositions d'amendements et ajoutant un article autorisant les bailleurs sociaux à construire des logements inaccessibles : une honte !

Aussi sommes-nous toujours en colère avec le Collectif pour une France accessible et attendons-nous une vraie mobilisation des députés dans les jours qui viennent pour ne pas ratifier cette Ordonnance en l'état !

Pour rappel :

24 novembre 2014 : Mobilisation devant la Cité des Congrès de Nantes lors du Forum Régional sur l'accessibilité, en présence de Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

11 février 2015 : Action sur toute la région Pays de la Loire (comme partout en France) au moment de l'anniversaire de la Loi Handicap du 11 février 2005.

Les adhérents de l'APF, citoyens, se réunissent donc en Assemblée générale nationale samedi 27 juin 2015, de 10h à 17h à Nantes, pour définir les revendications et les actions permettant la mise en œuvre de ce combat pour le respect des droits et libertés fondamentales et pour s'unir et agir avec toutes les organisations de la société civile luttant pour le respect des droits et libertés fondamentales.

De nombreux invités : Elus, associations des droits de l'Homme, du handicap...

Le Président national de l'APF, Alain ROCHON, la vice-présidente Pascales Ribes et le Représentant APF de Région, Jean-Pierre BLAIN sont à votre disposition pour toute interview.

Contact Médias :
Grégoire CHARMOIS
06 87 69 30 45
dd.44@apf.asso.fr